

Nom :

Prénom :

N° INAMI.....

RELEVÉ D'ACTIVITÉ – PRESTATIONS 2025

Tenez compte du fait que l'INAMI se base sur les prestations **remboursées en 2025** pour accorder ou non la prime du statut social. N'utilisez ce tableau par mois que si vous avez connu des situations particulières (incapacité de travail, congé de maternité, mi-temps médical,...)

Mois	Nombre de prestations	Valeur R des prestations	Situations particulières
Janvier			
Février			
Mars			
Avril			
Mai			
Juin			
Juillet			
Août			
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			
TOTAL			

Fait à, le

Signature :